

## « Educateur Sportif / Agent de développement »

Page 1/2

<b>Comité USEP Rhône – Métropole de Lyon</b>
<b>Objectifs généraux de la mission</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation et organisation des rencontres sportives inter-associations USEP d'école (secteur, inter-secteurs, départementales et régionales).</li> <li>- Prospection et développement du réseau associatif USEP sur l'ensemble du territoire départemental.</li> </ul>
<b>Conditions salariales</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon la CCNS – Groupe 3 _SMC (salaire minimum conventionnel) + 18,25%, soit un salaire brut mensuel de 1878,50€</li> </ul>
<b>Prestations prises en charge</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La totalité des déplacements en transport en commun TCL (cf. tarifs sur <a href="http://www.tcl.fr">www.tcl.fr</a>)</li> <li>- La totalité des frais inhérents à la mission pris en charge (voiture de service ou TCL...)</li> <li>- Tickets restaurant 6€50 valeur unitaire / nombre de jours travaillés par mois</li> </ul>
<b>Type de contrat</b>
<p>CDI – contrat à durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.</p>
<b>Détails de la mission</b>
<p><b>L'Éducateur-trice Sportif-ve / Agent de développement</b>, sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Départemental et le comité directeur USEP 69 employeur, sera chargé-e de la mise en œuvre et du développement des projets de rencontres sportives – associatives de secteur, inter secteur, départementales et régionales, en lien avec les adjoints au Directeur départemental, les responsables de secteurs USEP, la salariée administrative et l'Éducatrice sportive – agent de développement déjà en activité :</p> <p style="text-align: center;"><b>MISSIONS USEP 69</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - Animation de rencontres sportives – associatives sur tous les temps de l'enfant (temps scolaire, périscolaire, hors temps scolaire).</li> <li>2 - Organisation rencontres USEP (planning, contenus, réunions, suivi, repérages, transport, gestion logistique...)</li> <li>3 - Développement des actions « Sport-Santé » et Savoir Rouler à vélo au sein du réseau USEP.</li> <li>4 - Prospection et développement du réseau associatif USEP sur tout le territoire départemental et en priorité dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), zones d'éducation prioritaire.</li> <li>5 - Animation d'actions spécifiques dans le cadre du dispositif « Génération 2024 » et « Terre de jeux ».</li> <li>6 - Recherche de nouveaux partenariats.</li> <li>7- Travailler en transversalité avec les services de la Ligue de l'Enseignement dans le cadre d'actions communes.</li> </ol>

#### Lieu et temps de travail hebdomadaire

- Bureau permanent au 20 rue François Garcin, 69 003 – LYON
- 35h par semaine annualisées
- Horaires : 9h – 12H / 13h – 17h du lundi au vendredi (avec possibilité de travailler les week-ends)

#### Liens hiérarchiques

**L'Éducateur-trice Sportif-ve / Agent de développement** est placé-e sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Départemental et du comité directeur USEP 69 représenté par son Président, Nicolas De Saint Jean.

#### Formations prises en charge

- Offre de formation continue en lien avec les missions;
- Formation interne USEP / Ligue de l'Enseignement.

#### Diplômes / qualifications

- Licence STAPS ou BE / BPJEPS (carte professionnelle)
- PSC1
- Permis B

#### Compétences attendues

- Bonne connaissance du milieu associatif et des partenaires.
- Capacité d'initiative, capacités de conception et d'organisation, rigueur, bon relationnel, capacité à travailler en équipe
- Maîtrise des outils informatiques (bureautiques, mail, site internet).

Candidature à transmettre sous forme de lettre de motivation et CV au plus tard le 01 juin 2023 à [etursic@usep69.org](mailto:etursic@usep69.org)

Page 2/2

Fait à LYON, le 27 avril 2023.

Nicolas De Saint Jean, président du Comité USEP 69



Ervin Tursic, Directeur USEP 69

